

## Non mutation de carte de grise par l'acquereur

Par papy71470, le 29/12/2009 à 08:15

bonjour,

mon probleme je vends mon vehicule ,l'acquereur ne fait pas la mutation,resultat le c.a de rennes m'envoie les pv.

questions: pourquoi? j'ai fait la mutation cote vendeur. quels sont mes recours ( j'en suis a la " infraction donc 3 recommande)

Merci de m'aider, cordialement.

## Par fif64, le 29/12/2009 à 09:44

L'Acquéreur n'a pas dû faire la modification de carte grise en préfecture.

Le plus simple serait d'aller à la brigade de gendarmerie / commissariat dont vous dépendez pour expliquer votre situation, en vous munissant de votre exemplaire du certificat de cession où doivent mentionner les nom et adresse de l'acquéreur.

## Par papy71470, le 30/12/2009 à 16:13

deja merci de votre reponse ,c'est je que j'ai fait ,il m'ont repondu qu'il fallait a nouveau ecrire

au centre de rennes pour bien preciser que l'acquereur n'avait pas fait la mutation. apres un coup de fil a rennes il semblerait que je n'ai pas coche la case 2 de la demande d'explication . j'ai retourne la demande d'exnoration et maintenant j'attends .je vous remercie pour votre reponse et je vous tiendrais au courant a plus et encore merci